



Dossier

Commerces montsaintaignanais, la proximité avant tout



Mont
Saint
Aignan

Le mois dernier...



Écoles du Village : place au vert

La végétalisation des cours des écoles du Village se poursuit ! Pendant les vacances scolaires, l'entreprise Créavert a profité de l'absence des élèves pour installer des ganivelles, derrière lesquelles des plantes vivaces pourront s'épanouir. Elle a également procédé à la plantation d'arbres et d'arbustes qui viendront embellir ces espaces renouvelés.

© Bruneilde Duthail



Une récolte fructueuse !

Le 30 octobre, l'évènement *Tous au verger !* a réuni plus de 100 participants dans une ambiance conviviale et automnale. Petits et grands ont prêté main forte pour récolter une dizaine de sacs de pommes, soit plus de 100 kg. Sur place, une presse à jus a permis d'extraire 40 litres de moût, que les participants ont pu goûter !

2



Devoir de mémoire

Catherine Flavigny, maire, a rendu hommage aux morts pour la France le lundi 11 novembre, entourée de Florence Hérouin-Léautey, députée de Seine-Maritime, de Bertrand Bellanger, président du Département, de Laurent Cornet, président du Souvenir français de Mont-Saint-Aignan, de Bernard Donnay, président des Anciens combattants, ainsi que des élus du Conseil municipal et des enfants du CME.

© Clémence Delettre



A. Hanquiquant à Eurocéane

Le 18 novembre, Catherine Flavigny, maire, et Gaëtan Lucas, adjoint au sport, ont accueilli le paratriathlète normand Alexis Hanquiquant au centre aquatique Eurocéane. Le septuple champion du monde a repris l'entraînement intensif, avec plusieurs séances programmées dans l'équipement municipal.

Nouveau label pour Mont-Saint-Aignan !

Lors d'une cérémonie de remise des prix le 10 octobre, la Ville s'est vu décerner le label Ville active et sportive, premier lauréat. Mont-Saint-Aignan rejoint donc les 688 collectivités françaises décorées par cette distinction qui récompense notamment les initiatives et les actions sportives portées sur le territoire. Bravo !



© Clémence Delettre

Loi de finances : la Ville réagit

Dans le Mag du mois dernier, j'ai eu l'occasion d'évoquer les difficultés que risque de connaître notre ville en raison de la situation catastrophique des finances de l'État.

Dans le cadre de la construction de son budget 2025, le Premier ministre a annoncé sa volonté de faire porter par les collectivités, un effort financier de 5 milliards d'euros.

Bien évidemment, il n'est pas question de remettre en cause les efforts que souhaite fournir l'État pour réduire son déficit, voilà bien trop longtemps que les gouvernements successifs vivent bien au-dessus de leurs moyens. Mais de là à tomber dans la facilité qui consiste à faire porter sur les collectivités la gestion dispendieuse des services de l'État, nous ne pouvons pas accepter cette situation.

À la première lecture, seules les grandes collectivités devaient être impactées (à partir de 40 millions d'euros de budget), mais en rentrant dans les détails, même celles de la taille de Mont-Saint-Aignan le seront également, notamment à travers la récupération du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée. Ainsi, près de 350 000 € / an vont cruellement nous manquer à partir de 2025.

Face à cela, l'Association des maires de France souhaite marquer son désaccord par une opération symbolique. Il sera ainsi voté, lors de l'AG qui se tiendra le 30 novembre prochain, une motion appelant les maires à fermer leur hôtel de ville le 10 décembre et exprimer leur désaccord par une banderole sur la façade.

Si cette motion était votée, je prendrais la décision de m'y associer. Les habitants de Mont-Saint-Aignan ont donc des chances de trouver porte close ce jour-là. Bien évidemment, les fonctionnaires municipaux seront présents et assureront leurs missions.

On ne peut continuer à se laisser traiter de cette manière sans réagir !

tié chapeuseuse
C. Flavigny

Catherine Flavigny

Maire de Mont-Saint-Aignan
Conseillère départementale



Permanences

Catherine Flavigny, maire et conseillère départementale :
vendredi 6 décembre de 9h30 à 12h, à l'hôtel de ville.

Notaire et avocat : samedi
14 décembre de 10h à 12h, à l'hôtel de ville*.

*exceptionnellement dans le hall de la mairie.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le **jeudi 19 décembre à 18h30** à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal.

Inscriptions à l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs accueillera les enfants âgés de 3 à 12 ans du 30 décembre au 3 janvier 2025 (excepté le 1^{er} janvier). Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire **avant le vendredi 6 décembre** sur l'espace famille accessible depuis le site internet de la Ville.

Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87 et montsaintaignan.fr

L'IUT de Rouen cherche des surveillants

Afin de surveiller les étudiants durant certaines évaluations et selon des calendriers variables, l'Université recrute pour le campus de Mont-Saint-Aignan des retraités jusqu'à 67 ans pour un taux horaire avoisinant 14€ brut. Si vous êtes intéressés par ce type de mission, il convient de solliciter l'établissement en mentionnant votre nom, prénom et âge.

anne.harrison@univ-rouen.fr



© Hubert Caldaguès

Culture

En décembre, théâtre & musique rythmeront l'EMS!

En cette fin d'année, la saison culturelle de l'Espace Marc-Sangnier bat son plein! Coup d'œil sur deux événements à ne pas manquer, dont un spectacle familial alliant musique et humour ainsi qu'un concert de musique de chambre de haute volée.

Conte bien connu des frères Grimm, *Hansel & Gretel* promet d'être revisité le **dimanche 1^{er} décembre à 10h30** sur le Plateau 130! Deux enfants, une sorcière et une maison en pain d'épices : tous les ingrédients traditionnels sont présents. Pourtant, le collectif Ubique va proposer aux enfants et à leurs parents un spectacle poétique et déjanté où l'alexandrin sera mis à l'honneur. Trois acteurs-musiciens se permettront quelques écarts avec une réécriture intégrale du texte et des compositions originales mêlant instruments anciens et modernes. Une recette gagnante pour un spectacle loufoque à déguster en famille!

Quatuor Ébène, un monument de la musique classique

Le **mardi 17 décembre à 20h30**, l'Espace Marc-Sangnier accueillera le Quatuor Ébène, l'un des ensembles de musique de chambre les plus renommés de sa génération. Formé en 1999, ce quatuor français est reconnu pour son interprétation vibrante des classiques du répertoire et pour avoir su porter, depuis plus de deux décennies, l'art du quatuor à cordes à la perfection tout en recherchant constamment l'échange avec le public. Composé de Pierre Colombet et Gabriel Le Magadure aux violons, Marie Chilemme à l'alto, et Yuka Okamoto au violoncelle, le Quatuor Ébène a conquis les plus grandes salles de concert du monde. Organisé en partenariat avec l'Animation musicale à l'université, ce concert représente une opportunité unique d'assister à une performance captivante, alliant maîtrise technique et expressivité. Au programme, des œuvres de Beethoven, Haydn et Britten, promettant un moment de partage et d'émotion musicale. Une soirée qui s'annonce intense pour tous les amateurs de musique classique et ceux désireux de découvrir des interprètes au sommet de leur art.

Tarifs Hansel & Gretel : 5€ / 1€ - Quatuor Ébène : 25€ / 5€.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00. Billetterie en ligne : montsaintaignan.fr

*** Les enfants du périscolaire élémentaire profiteront de la représentation de ce conte historique le lendemain, le 2 décembre, en guise de spectacle de fin d'année.

Le 7 décembre, traquez les pertes d'énergie !

Pour sensibiliser les habitants sur la rénovation énergétique performante, une balade thermique est organisée dans le quartier du Village, le samedi 7 décembre. Venez participer à cette expérience innovante !

Plus qu'une simple promenade, cette balade thermique, co-organisée avec Énergies Métropole Rouen Normandie, offre la possibilité de découvrir un quartier sous l'angle de la performance énergétique. Guidés par un conseiller France Rénov', les participants parcourront différentes rues du Village pour analyser l'isolation des habitations à l'aide d'une caméra infrarouge. Cet outil révèle les zones de déperdition de chaleur, permettant d'identifier les ponts thermiques, les affaissements d'isolants ou encore les défauts d'étanchéité. Après cette exploration de terrain, une réunion publique se tiendra au Rexy pour approfondir divers thèmes tels que les aides financières disponibles, les techniques de rénovation, les solutions architecturales et les bonnes pratiques. Chacun pourra repartir avec des informations précieuses pour ses futurs projets de rénovation !

Balade thermique à 10h30 sur inscription au 02 35 14 30 09. Nombre de places limité. Réunion publique à 11h30 au Rexy. Ouverte à tous.



*** Grâce à l'utilisation d'une caméra thermique, il vous sera possible de comprendre comment la chaleur s'échappe des habitations.

Études et travaux

5

Le point sur les intempéries de juin 2022

Après les violents orages qui ont frappé Mont-Saint-Aignan il y a deux ans et demi, des études approfondies, menées notamment par la Métropole Rouen Normandie, ont permis d'identifier des actions pour prévenir ce type de phénomènes. Point d'avancement des mesures en cours.

Le 4 juin 2022, Mont-Saint-Aignan subissait de graves inondations et coulées de boue. Quelques jours plus tard, le Gouvernement reconnaissait l'état de catastrophe naturelle pour la commune. Une réunion publique s'est tenue trois mois plus tard entre la Ville, le Syndicat de bassin versant Cailly Aubette Robec, la Métropole Rouen Normandie et les habitants. Celle-ci a permis de dresser le bilan, de discuter des dégâts et des solutions puis d'informer sur les possibilités d'accompagnement. Depuis, la Métropole a poursuivi son travail de prévention en réalisant des diagnostics prioritaires. À Mont-Saint-Aignan, 60 visites ont été effectuées

pour identifier les habitations vulnérables aux inondations. Ces diagnostics, qui se poursuivront jusqu'en 2026, pourraient permettre à une quarantaine d'habitations d'être éligibles au Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

Travaux prévus dès l'année prochaine

Par ailleurs, dans le cadre de sa gestion des eaux pluviales, la Métropole a également réalisé des études hydrauliques pour redimensionner les infrastructures. En 2025 et 2026, plusieurs secteurs comme la route de Maromme, l'avenue

Gallieni, l'impasse de la Vatine et les sections avales de la rue Fortier et du chemin des Cottes bénéficieront de travaux d'aménagement. À plus long terme, un bassin enterré sur le secteur du chemin des Cottes / Clémenceau et la création de plaines inondables sur les rues de la Vatine / Marayeurs / Voltigeurs sont prévus sur une période d'environ quinze ans. En parallèle, la commune lance quant à elle des projets de désimperméabilisation. Des initiatives privées fleurissent également (golf, grandes surfaces...), soucieuses d'optimiser et de mieux gérer les eaux pluviales du territoire.

Enfin, pour rappel, la Métropole propose un service d'alerte SMS pour prévenir des risques météorologiques et industriels. Vous pouvez vous inscrire sur son site internet.

metropole-rouen-normandie.fr/inscription-aux-sms-dalerte-risques

Petits et grands fêtent les lumières!

Depuis maintenant sept ans, la Ville vous invite à participer à sa traditionnelle fête des lumières, un moment chaleureux et convivial à l'approche de la nuit la plus longue de l'année.

À l'occasion du lancement des illuminations de Noël, le Cercle de la proximité convie les habitants à se rassembler le **vendredi 6 décembre** dans la galerie du centre commercial des Coquets. **À partir de 16h30**, les enfants comme les adultes profiteront du spectacle enchanteur *Une étoile m'a raconté* présenté par Les causeries de Marmantine. À 17h15, les plus jeunes pourront s'initier à la création de photophores tandis qu'à 17h45, ils découvriront le mini-spectacle de la compagnie Barbetorte, qui revisite la légende de Saint-Nicolas et du Père Fouettard. Puis à 18h, les illuminations de Noël seront lancées en musique et en chanson grâce à l'association Djembe ka don et la chorale Passacaille. Pour clôturer cet après-midi festif, du vin chaud, des jus de fruits et des chouquettes seront offerts par les commerçants et la Ville. Un rendez-vous qui réchauffe les cœurs!

Gratuit. Ouvert à tous. Programme détaillé sur montsaintaignan.fr



*** L'an dernier, la compagnie Barbetorte a chanté pour les enfants lors de la fête des lumières.

6

Visite de rue

Les élus du Cercle de la proximité viennent à la rencontre des habitants en porte-à-porte. Venez échanger avec votre élu référent **jeudi 5 décembre de 17h à 19h** rue Jean-Lanctuit (quartier Saint-André).

Appel conseillé au préalable au 06 87 14 37 12.

Ramassage des sapins

En complément du ramassage en porte-à-porte, les sapins pourront être déposés dans quatre points de collecte **du 6 au 13 janvier**. Afin de concourir à la propreté des rues, nous vous remercions de **ne pas déposer votre sapin sur les trottoirs avant le début de l'année 2025**. Rendez-vous dans le prochain Mag pour connaître les dates et les lieux de dépose.

Rappel de la distribution des colis

La distribution des colis aux aînés aura lieu sur trois secteurs : à la **Maison des associations** le vendredi 13 décembre de 10h à 12h, à l'**hôtel de ville** le samedi 14 décembre de 9h à 11h30 et à la **résidence Blanche-de-Castille** le mardi 17 décembre de 9h à 11h. Il convient de vous rendre disponible pour le récupérer à la date choisie lors de votre inscription courant novembre.

Service des manifestations publiques : 02 35 14 30 61.

Mutuelle Just : faites le plein d'avantages

En choisissant la mutuelle Just, vous pouvez accéder à une multitude de services dont le remboursement de votre licence sportive, et celle de vos ayants droit, à hauteur de 40 € / licence. Une offre sportive

permettant aux amoureux du sport de continuer à pratiquer leur activité physique, et un coup de pouce pour ceux qui hésitent encore à s'inscrire. Natation, randonnée, tennis... peu importe la discipline, votre commune et son partenaire santé sont convaincus des bienfaits du sport sur la santé et l'esprit.

Renseignements au 0 809 546 000 ou sur just.fr

Fermetures exceptionnelles

Pendant la période de fin d'année, certains services à la population ferment leurs portes : le **relais mairie Saint-André** sera fermé du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 inclus. L'**Espace Marc-Sangnier** fermera ses portes du lundi 23 décembre au mercredi 1^{er} janvier inclus. Le **service de la vie sportive** sera quant à lui fermé du jeudi 26 décembre au vendredi 3 janvier.

Aide aux devoirs : rejoignez les bénévoles !

Vous aimez transmettre vos connaissances et aider les plus jeunes à réussir ? La Ville recherche des bénévoles motivés pour soutenir les enfants dans leur scolarité.

L'aide aux devoirs, proposée les lundis, mardis et jeudis de 16h45 à 17h30 sur le temps périscolaire, est un moment clé pour les enfants. Lecture, récitation, apprentissages fondamentaux ou approfondissement des notions vues en classe : chaque enfant bénéficie d'un soutien personnalisé qui améliore son suivi scolaire et lui donne des repères essentiels. Une équipe intergénérationnelle de neuf bénévoles, âgés de 16 à 78 ans, intervient déjà dans les cinq écoles élémentaires. En outre, certains volontaires peuvent également animer des séances de lecture en maternelle, tandis que d'autres accompagnent aux sorties scolaires. Les démarches pour devenir bénévole sont simples : une fiche d'inscription, des documents administratifs (pièce d'identité, assurance responsabilité civile, casier judiciaire) ainsi qu'un entretien pour échanger avec un agent de la direction de l'enfance. Envie de soutenir les élèves montsaintaignanais et de vivre une expérience humaine enrichissante ? Venez vite rejoindre l'équipe et contribuer à la réussite scolaire des enfants !

Direction de l'enfance : 02 35 14 30 40.

© Nathalie Prévost



... Donner un peu de son temps à des élèves peut réellement faire la différence !

Associations

Eurocéane partage ses bassins

7



... Le Rouen Triathlon utilise les lignes d'eau réservées pour ses entraînements pendant les travaux de la piscine de l'Ile-Lacroix.

Depuis novembre, le centre aquatique Eurocéane ouvre ses portes à trois clubs rouennais pendant les travaux de rénovation de la piscine Guy Boissière.

Cet échange de services fait écho à l'accueil, l'année dernière, de trois associations de Mont-Saint-Aignan dans les piscines rouennaises, lors des rénovations d'Eurocéane. Les deux communes ont travaillé main dans la main au bénéfice de leurs clubs. Le MSA Natation, le MSA Triathlon et Campus Diving y avaient alors trouvé un lieu d'entraînement temporaire. Aujourd'hui, c'est donc au tour des associations Rouen Triathlon, les Vikings et le Groupe d'activités sous-marines de bénéficier des installations montsaintaignanaises. Pour leur assurer une pratique sportive continue, la Ville et son délégué Récra ont alors œuvré conjointement pour proposer des créneaux aux clubs rouennais. Chaque semaine, des lignes d'eau leur sont ainsi réservées les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, généralement tôt le matin ou en début d'après-midi, dans les bassins de 25 et 50 mètres. Soyez rassurés, cet accueil n'affecte pas votre venue. Chacun peut continuer à fréquenter l'équipement aux horaires qui lui conviennent au sein des lignes d'eau dédiées !



Ça s'est passé en conseil municipal

Mon Avis Citoyen, parce que votre opinion compte !

Dans une volonté d'écoute et de dialogue avec ses habitants, la Ville de Mont-Saint-Aignan a récemment adopté un outil novateur de participation citoyenne : Mon Avis Citoyen. Grâce à cette plateforme, la municipalité peut mieux comprendre les attentes de sa population.

Lancée en 2016, la plateforme Mon Avis Citoyen permet aux habitants d'exprimer leur avis sur des sujets variés tout en offrant à la Ville un moyen d'analyser de manière objective le sentiment citoyen. L'outil a pour objectif de collecter des retours d'opinion sur des questions d'actualité, mais aussi sur des aspects plus généraux du cadre de vie des habitants. Les réponses sont ensuite analysées, offrant ainsi une photographie précise des préoccupations locales.

Mon Avis Citoyen propose deux types de consultations. Tout d'abord, des sondages sur des thèmes généraux tels que l'environnement, la sécurité, les transports ou encore les services publics. Des questions standards sont posées dans toutes les villes partenaires et permettent de recueillir des retours comparables à l'échelle locale. Puis, des interrogations davantage axées sur des thèmes d'actualité, ou des problématiques spécifiques de la commune ou d'un quartier. Celles-ci permettent

de recueillir des avis sur des sujets plus précis et d'adapter les politiques publiques en conséquence.

"En complément des démarches de proximité que la Ville a pour habitude d'appliquer, comme les permanences du maire, les visites de rue et de quartier, les réunions publiques thématiques ou encore la présence des élus sur les marchés, la plateforme Mon Avis Citoyen renforce l'engagement citoyen", explique Catherine Flavigny, maire.

Elle offre à chacun la possibilité de donner son avis de manière simple et accessible, sans avoir à se déplacer.

Savez-vous que la plateforme a déjà trouvé son public ? À ce jour, 1000 habitants y sont inscrits et ont formulé plus de 650 propositions. Globalement, Mont-Saint-Aignan est attractive puisqu'il en ressort notamment que 87% des habitants apprécient les commerces, 83% sont satisfaits des équipements sportifs et 80% plébiscitent les espaces verts !

**“ 87% des habitants
apprécient les commerces ”**

**Envie de participer ? Donnez dès à présent
votre avis sur monaviscitoyen.fr**



*** Mon Avis Citoyen a pour objectif de favoriser un dialogue constructif et ouvert entre élus et habitants.



Robert-Coteau

un petit village dans la ville et hors la ville

Au pied de Mont-Saint-Aignan et aux portes de Rouen, le quartier Robert-Coteau séduit par sa quiétude et son authenticité. Niché sur un coteau escarpé, ce "petit Montmartre", comme le décrit une habitante, incarne comme une vie de village, où le temps semble suspendu.

Doté d'environ 25 maisons, le quartier témoigne de son histoire. Les façades en brique et silex racontent l'évolution du quartier, où les extensions et rénovations successives attestent des époques traversées. D'ailleurs, jusqu'en 1980, on ne l'atteignait que par des chemins de terre. Les noms des rues du quartier puisent leurs racines dans l'histoire locale. Lors du Conseil municipal du 10 décembre 1932, le maire, William Clamageran, proposa de renommer certaines voies. Il accéda à la demande des habitants, qui souhaitaient que l'ensemble de la voie formée par l'impasse Duboc et la rue Legendre-Pain soit rebaptisé rue du Coteau, en référence à sa situation géographique. Quant à la rue Robert, elle tire son nom du propriétaire des terrains sur lesquels le quartier s'est développé.

Boisé et calme, le lieu offre un cadre unique et vivant et attire les promeneurs par son charme discret.

Autrefois, les enfants s'approprièrent les bois comme terrain de jeux. Contre toute attente, la Covid a vu renaître les rires d'enfants, avec des marelles dessinées dans les rues. Lieu de rencontres et de créativité, Robert-Coteau accueille également des artistes, comme un sculpteur reconnu ou un peintre inspiré par les paysages environnants et la vue imprenable sur Rouen. Une habitante a même installé une table d'orientation dans son jardin pour profiter du panorama. Comme elle aime le rappeler : *"tout est une question de point de vue"*. Enfin, les marionnettistes animent régulièrement la fête des voisins, un rendez-vous incontournable qui fédère les habitants.

Entre modernité et tradition, Robert-Coteau reste un exemple de lien social, porté par des habitants qui veillent à préserver son caractère unique.

Le commerce local au cœur de la vie de quartier

Les artisans et commerçants sont les piliers d'une vie de quartier dynamique et solidaire. Plus de 100 commerces répartis dans différents secteurs contribuent quotidiennement à l'attractivité de la commune et au bien-être de ses habitants. À l'approche des fêtes, la Ville encourage ses habitants à privilégier les boutiques de proximité, véritables vecteurs de dynamisme économique et de savoir-faire local.

Parole d'habitants!

"J'apprécie particulièrement le cadre, l'ambiance chaleureuse et conviviale des commerces que je fréquente. On s'y sent toujours bien accueilli"

Michèle

"À Mont-Saint-Aignan, il y a une grande diversité de magasins et boutiques. Je vais souvent chez le poissonnier et le boulanger : les produits sont toujours frais et de qualité"

Françoise

"J'aime le contact direct avec les commerçants. Cela crée un vrai lien humain et renforce le plaisir de faire ses courses"

Jean-Luc

4 bonnes raisons de choisir le commerce local

1 À deux pas de chez vous

Les zones commerçantes, réparties harmonieusement, rendent les courses accessibles à pied, à vélo ou en transport en commun, que ce soit pour des achats essentiels ou plus spécifiques.

2 Une démarche écoresponsable

Privilégier les circuits courts réduit l'empreinte écologique. C'est aussi adopter un mode de consommation responsable et plus respectueux de la planète.

3 Des emplois locaux

Acheter dans sa ville soutient des emplois stables et non délocalisables, participant directement au dynamisme économique.

4 Un moteur social

Les commerces de proximité jouent un rôle clé dans le vivre-ensemble. Ils sont des lieux de rencontres, d'échanges et de solidarité, favorisant la convivialité et un véritable esprit de quartier.

Des zones commerciales réparties aux quatre coins de la ville

Les Oiseaux, la plus récente

Ce jeune quartier voit s'épanouir des commerces comme une supérette et un magasin bio, répondant aux besoins de proximité des habitants.

Le Village, la plus moderne

Des commerces de bouches (primeur, boulanger, boucher, fromager, traiteur italien et restaurateur-caviste) se sont récemment implantés, en complément des commerces historiques (boulangier, fleuriste et toiletteur).

La Vatine, la plus dynamique

Avec ses 45 boutiques et restaurants, le centre commercial de la Vatine offre une virée shopping couplée d'une halte gourmande.

Place Colbert, la plus centrale

Avec ses commerces historiques (fleuriste, boucher, supérette) et des enseignes récentes, la place Colbert reste un cœur névralgique pour les habitants.

Place des Coquets, la plus variée

Son centre commercial abrite une diversité de commerces de proximité, des enseignes emblématiques et des services du quotidien (cordonnier, pressing, restaurateur...).

Pasteur, la plus authentique

Dans cette rue qui mène à Rouen, on y découvre une boulangerie, un salon de coiffure ou encore une épicerie.

Saint-André, la plus éclectique

Entre boutique de vélos, vêtements masculins, galerie d'art, salon de tatouage et de coiffure, Saint-André combine diversité et créativité.



Françoise Chassagne

Adjointe au maire
chargée de la proximité



"À Mont-Saint-Aignan, le commerce local est une véritable richesse. Il contribue à la vitalité économique de notre ville, mais aussi à son âme et à son identité. Soutenir nos commerçants, c'est soutenir une économie humaine, des emplois durables et des relations de proximité qui font toute la différence. La municipalité met tout en œuvre pour accompagner ces acteurs essentiels et renforcer l'attractivité de nos quartiers comme elle peut le faire avec le projet de requalification Colbert / Coquets."

Chèques cadeaux 100% locaux : un coup de pouce au commerce de proximité

La Métropole Rouen Normandie a mis en place un dispositif innovant de chèques cadeaux. Utilisables chez près de 300 commerçants et artisans du territoire métropolitain, ils permettent de dynamiser l'économie locale tout en favorisant une consommation responsable. À Mont-Saint-Aignan, la **librairie Colbert** et la **chocolaterie De Neuville** proposent ce service qui constitue une bonne idée de cadeau de Noël !

Commerçants, attirez de nouveaux consommateurs, valorisez votre commerce et gagnez en visibilité grâce à ce dispositif. Beauté, décoration, culture, gastronomie, services... Ce programme gratuit s'adresse à tous les secteurs d'activité. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous directement sur la plateforme dédiée.

chequescadeaux.metropole-rouen-normandie.fr

en décembre

à Mont-Saint-Aignan

Dimanche 1^{er} Spectacle jeune public



© Hubert Caldaquès

Hansel & Gretel. Voir page 4.

Chaque dimanche et jeudi Randonnées

L'association Escapade Rando propose des randonnées à la demi-journée le dimanche, sur un parcours de 10 à 12 km. Puis le jeudi, sur un parcours de 10 km. Accessibles à toute personne ayant déjà pratiqué la marche. Selon conditions météo.

Départ à 13h15.

Lieux et informations pratiques : www.escapaderando.fr/

Mercredis 4, 11, 18 À vos mailles



Atelier tricot pour les débutants et / ou les confirmés qui souhaitent participer à la création d'un projet commun au profit d'une cause solidaire.

14h, CCAS, 57 rue Louis-Pasteur.

Ouvert à tous.

Du mercredi 4 au dimanche 8 Cinéma



La Vallée des fous de Xavier Beauvois, France, 2024, 1h58 ;
Trois amies d'Emmanuel Mouret, France, 2024, 1h57 ;
Bellissima de Luchino Visconti, Italie, 1961, N&B, vostf, 1h54.

Tarifs : 7 € / 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 4 au dimanche 22 Séances Galopins

Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau de Gintz Zilbalodis, 2024, Belgique-France-Lettonie, 1h25.

Tarif : 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Jeudi 5 Théâtre étudiant

Découvrez Diapos surprises de Steac Frit. Ce n'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut se taire : jamais cette phrase n'aura été aussi vraie ! Dans ce drôle de colloque, les conférenciers n'ont aucune idée de ce qu'ils vont devoir raconter. Ils vont devoir improviser !

19h, Maison de l'université.

Réservations et informations : improsteacfrit.com et steacfrit@gmail.com

Vendredi 6 Fête des lumières

Voir page 8.

Vendredi 6 Humour musical



© Emmanuel Vivier

Découvrez La Truite par la Compagnie Accordzéâm. Qui aurait pu croire que la vie d'une truite puisse être si passionnante ? En revisitant le célèbre thème de La Truite de Schubert, les artistes proposent, avec fraîcheur, une cascade de styles musicaux. Du tango au rock, de la country au jazz, les cinq musiciens mêlent humour déjanté et génie musical, pour un moment hors du temps, loin des conventions et des codes ! Un spectacle qui donne la pêche... Au profit de l'association Force hémato.

20h, Espace Marc-Sangnier, Plateau 130.

Tout public dès 7 ans.

Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Samedi 7 Balade thermique

Voir page 5.

Samedi 7 Au fil des pages

Atelier d'écriture animé par Catherine Fleury.

10h30, Espace Marc-Sangnier, bibliothèque.

À partir de 16 ans. Gratuit.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 02.

Samedi 7 Atelier d'improvisation vocale

Avec Isabelle Payen. Par l'école d'improvisation jazz.

14h à 16h30, Espace Marc-Sangnier.

Tarifs : 20 € / 15 €.

Renseignements au 06 34 55 76 76.

Lumière sur

© Sophie Lécuyer



"J'aime pas Noël", pour la 3^e année consécutive à l'EMS

Si vous êtes du genre à grimacer dès que les premières décorations de Noël apparaissent dans les rues, à fuir les chants traditionnels comme la peste, ou à chercher l'excuse ultime pour échapper au sacro-saint réveillon, respirez profondément : la solution est là ! Pour la troisième année consécutive, cette soirée du **24 décembre** réunira à l'Espace Marc-Sangnier celles et ceux qui n'ont pas envie de rester seuls ou qui souhaitent faire la fête autrement. Oubliez les sapins scintillants, les guirlandes clignotantes, les repas ennuyeux : ce soir-là, nul ne sait ce qui sera célébré, mais ce sera fait avec style, c'est certain ! Que vous soyez des fervents mécontents de Noël ou simplement des personnes qui préfèrent garder cette période de l'année aussi discrète que possible, vous trouverez ici des âmes festives, compatissantes... et coopératives ! Attention, le nombre de places est limité !

À partir de 19h. Tout public à partir de 10 ans. Prix au choix : 50 € / 30 € / 15 € / 5 €. Réservation et règlement indispensables avant le vendredi 20 décembre : cdn-normandierouen.fr

Mercredi 11 et jeudi 12 Théâtre

Ne manquez pas *Les Moments doux* de la Compagnie Babel, un spectacle qui prend pour point de départ une affaire réelle où un PDG et un DRH se font arracher leur chemise suite à un plan de licenciement massif. Menant

Mardi 10

Petit déjeuner musical

La Maison de l'université vous invite à débuter votre journée en musique, au rythme du jazz manouche. Venez partager ce moment autour d'un café et d'une viennoiserie. Une plongée au cœur de la Nouvelle-Orléans : fermez les yeux et profitez ! Avec l'École d'improvisation jazz.

8h30, Maison de l'université.

Entrée libre et gratuite.
Renseignements au 02 32 76 93 01
ou spectacle.culture@univ-rouen.fr

Mercredi 11

Ciné filou goûter

Il faut sauver Noël, un programme de deux court-métrages venus du froid à partager avec les plus petits. 2024, 40 min. Goûter offert à l'issue.

16h, cinéma Ariel.

Tarif : 3,60 €. À partir de 3 ans.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 11 au dimanche 15 Cinéma



En fanfare d'Emmanuel Courcol, France, 2024, 1h43 ;

Mémoires d'un corps brûlant d'Antonella Sudasassi Furniss, Costa-Rica-Espagne, 2024, vostf, 1h30 ;

Azur et Asmar de Michel Ocelot, France, 2006, 1h39.

Tarifs : 7 € / 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Un concert pour Noël

Pour débuter les fêtes de fin d'année, la Ville vous invite à profiter du *Concert pour le temps de Noël* le **dimanche 15 décembre à 16h** à l'église Saint-Thomas-de-Cantorbéry. François Ménissier, professeur d'orgue au Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen et les jeunes chanteurs de la Maîtrise de la cathédrale Notre-Dame de Rouen, sous la direction de Vinicius de Gimarães, interpréteront des œuvres européennes de la Renaissance au Baroque. Au programme : Bach, Boehm, Boëly, Brahms (*Diapason d'Or* 2004), Mendelssohn, Rheinberger, Titelouze.

Tout public. Entrée libre et gratuite.
Direction de la vie culturelle :
02 79 18 99 00.

© F. Ménissier



l'enquête, l'équipe du spectacle se questionne : Qu'est-ce que la violence ? Comment la raconter et la représenter sur scène ? Avec humour, démesure ou sérieux, les six interprètes du spectacle mettent en jeu les discours tenus sur la violence et les rapports de domination entre les individus. Par le Centre dramatique national.

19h le mercredi et 20h le jeudi, Espace Marc-Sangnier, Plateau 130.

Tout public à partir de 14 ans. Tarifs : 20 € / 15 € / 1 €. Réservation au 02 35 70 22 82 ou billetterie@cdn-normandie.fr

en décembre à Mont-Saint-Aignan

Samedi 14

Spectacle jeune public

Découvrez *La Danse des tarentules* du Collectif Maw Maw. Dans un atelier de tapisserie, deux ouvrières s'apprennent à accueillir une éminente arachnologue. Avec l'aide de cette spécialiste des araignées, elles vont concevoir l'immense tapisserie qui décorera le tout nouveau Musée International de l'Araignée à New York. Un lieu symbolique de la réconciliation de l'humanité avec ces fascinantes créatures à huit pattes. Mais alors que les ouvrières se mettent à l'ouvrage, une drôle de fièvre s'empare de l'une d'entre elles... Par le Centre dramatique national.

11h et 16h, Espace Marc-Sangnier, plateau 130.

Tout public à partir de 6 ans. Tarifs : 10 € / 5 € / 1 €. Réservation au 02 35 70 22 82 ou billetterie@cdn-normandie.fr

Du mercredi 18 au dimanche 22

Cinéma



La Plus Précieuse des marchandises de Serge Hazanavicius, Belgique-France, 2024, 1h21 ;

Louise Violet d'Éric Besnard, France, 2024, 1h48 ;

Au boulot ! de Gilles Perret et François Ruffin, France, 2024, 1h24.

Tarifs : 7 € / 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 25 au dimanche 29

Cinéma



Vingt Dieux de Louise Corvoisier, France, 2024, 1h30 ;
Limonov de Kirill Serebrennikov, France-Italie, 2024, vostf, 2h18 ;
Good One d'Indiana Donalson, USA, 2024, vostf, 1h30.

Tarifs : 7 € / 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

14

Mardi 17

Musique classique



Le Quatuor Ébène. Voir page 4.

Mercredi 18

Goûter-rencontre

Échanges entre familles monoparentales. Espace aménagé pour les enfants avec jeux de société. Par l'Udaf 76.

14h, Udaf 76, 6 rue Le Verrier.

Gratuit sur inscription : contact@udaf.fr ou 07 61 75 15 69.

Jeudi 19

Café accueil

L'association Accueil des villes françaises vous invite à son café mensuel. Venez partager un moment de convivialité pour découvrir cette association multi-activités, génératrice de lien social.

10h30 à 11h30, 13 place de l'Église. Permanences hebdomadaires le lundi de 14h à 16h30 et le jeudi de 9h30 à 11h30.

Renseignements au 02 35 76 24 29 ou avf.asso.fr/mont-saint-aignan

Du mercredi 25 au dimanche 29

Séances Galopins

Le Grand Noël des animaux de Caroline Attia, Ceylan Beyoglu, Oleysha Shchukina, France, 2024, 1h12.

Tarif : 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Mardi 7 et jeudi 9 janvier

Bridge : portes ouvertes

Le Bridge Club Mont-Saint-Aignan - Rouen Métropole ouvre un nouveau cours de bridge français pour les débutants le samedi matin de 10h à 12h, hors vacances scolaires. Pour vous inscrire ou pour simplement découvrir ce jeu et ce club, ne manquez pas les portes ouvertes. Premier cours : le 11 janvier 2025.

19h45 à 20h45, rez-de-chaussée de la maison du Bridge, 88 rue des Bulins.

Renseignements : bridgeclub.msa@orange.fr ou 02 35 70 64 54.



De vous à nous

Vous aussi, écrivez-nous à :
Mairie – Courrier des lecteurs
59 rue Louis-Pasteur
76130 Mont-Saint-Aignan

**Partagez vos interrogations en écrivant au courrier des lecteurs;
la Ville y répondra dans ces colonnes.**

Une nouvelle hausse de la taxe foncière...

Bonjour,

Je suis surpris de voir que ma taxe foncière a de nouveau augmenté, cette fois de 220€. Cette hausse continue doit donc cesser car cela devient insupportable. Je vous demande donc de faire des économies significatives plutôt que de continuer à augmenter les impôts chaque année. Chaque dépense doit être repensée comme nous sommes obligés de le faire dans notre quotidien.

Bien cordialement.

D. V (formulaire du site internet)

Bonjour,

Nous comprenons votre frustration face à l'augmentation de votre taxe foncière, qui représente une charge importante pour de nombreux propriétaires. Voici quelques éléments pour mieux comprendre cette hausse.

Comme vous le savez, la taxe foncière est un impôt local dû chaque année par les propriétaires de biens immobiliers. Elle est calculée en multipliant la **valeur locative cadastrale** du bien par les **taux d'imposition** applicables.

- **La valeur locative cadastrale** correspond au loyer annuel théorique que pourrait générer le bien s'il était loué. Elle évolue chaque année par un **coefficient de revalorisation** fixé par l'État, basé sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Pour 2024, ce coefficient est de 1,039, soit une augmentation forfaitaire de **3,9 %**.

- **Les taux d'imposition** sont votés chaque année par les collectivités (commune, intercommunalité, etc.). À Mont-Saint-Aignan, **ces taux sont bloqués depuis 2001 et restent inchangés en 2024**, limitant l'impact de la hausse des valeurs locatives.

Concernant les finances municipales, la Ville s'efforce de maintenir un équilibre budgétaire malgré des coûts en forte hausse (énergie, services, etc.), tout en préservant la qualité des services aux habitants.

Si toutefois vous avez encore des interrogations sur le calcul de votre impôt, il est à noter que les communes ne sont pas habilitées à répondre sur le calcul même de votre impôt foncier. Seule l'administration fiscale pourra vous donner des explications. Le numéro pour les joindre est indiqué sur votre avis d'imposition. La Ville reste à votre disposition pour répondre autant que possible à vos questions.

Cordialement.

15

État civil

Naissances

30/08 Madeleine GERVAIS VIEULES
05/10 Amaël MARC PEDROT
07/10 Louis LAURENT
12/10 Balthazar CAILLEAUD
23/10 Diane LEGIEMBLE
29/10 Clarence CANU

Décès

08/09 François JAVET, 77 ans
12/09 Jacques DETRIGNE, 92 ans
12/09 Élisabeth PIRE
épouse BACHELET, 70 ans
28/09 Christian DESBUARDS, 81 ans
04/10 Annick LECHEVREL
veuve TROUDE, 78 ans
04/10 Jean-Yves MOLINIÉ, 93 ans

09/10 Raymond PRÉVOST, 99 ans
09/10 Saïd KIMRI, 72 ans
09/10 Didier TIETZ, 75 ans
13/10 Christian LELEU, 69 ans
21/10 Patrice THIREL, 83 ans
21/10 Denise POILLET
épouse LACOSTE, 95 ans
23/10 Nawal FAZA
veuve MANSOUR, 88 ans



- Portrait -

Amap MSA

consommer durablement à Mont-Saint-Aignan

Depuis la fin des années 1990, les Associations pour le maintien d’une agriculture paysanne (Amap) rapprochent les producteurs locaux des consommateurs soucieux d’une alimentation plus responsable. À Mont-Saint-Aignan, trois entités proposent cette alternative économique et écologique : l’Amap Campus Mont-Saint-Aignan, l’Amap Plateaux Nord et l’Amap MSA. Zoom sur cette dernière, qui soutient un modèle agricole durable tout en offrant des produits locaux de qualité.

Membre du réseau des Amap de Haute-Normandie, l’Amap MSA offre la possibilité aux adhérents d’acheter tout au long de l’année des produits bio et locaux à un prix juste, tout en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits. L’association distribue ainsi des paniers de légumes fournis par Guillaume Bled, maraîcher labellisé AB à Montreuil-en-Caux. Chaque semaine, le producteur sélectionne des légumes de saison, cultivés selon les principes de l’agriculture biologique. Carottes, choux, potirons, tomates, endives, salades, radis, pommes de terre... voilà l’occasion de cuisiner tous types de légumes, été comme hiver, et découvrir parfois des légumes oubliés ! Les paniers peuvent également être ponctuellement agrémentés de fruits comme des pommes, des poires, des kiwis, des fraises ou même des pots de confiture ! En outre, ils reflètent le rythme des récoltes : abondants au printemps et en été, plus légers en hiver. En parallèle, le maraîcher participe régulièrement aux distributions et propose chaque année une visite de son exploitation, un moment convivial qui illustre le lien entre producteur et consommateur.

Un modèle gagnant-gagnant

Le fonctionnement de l’Amap repose sur un engagement réciproque : les adhérents paient à l’avance pour garantir une trésorerie stable au maraîcher, tandis que celui-ci assure un approvisionnement hebdomadaire en légumes frais et de qualité. Selon la présidente de l’association montsaintaignanaise, “chaque panier, d’une valeur de 15 euros, est idéal pour nourrir une famille de quatre personnes à moindre coût”. Malgré ses nombreux atouts, l’Amap MSA fait face, comme beaucoup d’associations, à une baisse du nombre d’adhérents depuis

2021. À ce jour, elle délivre 13 paniers par semaine sur une capacité maximale de 20. La multiplication des offres de produits locaux et un désengagement croissant au détriment du monde associatif compliquent le recrutement de nouveaux membres. Pourtant, cette initiative reste une solution économique et conviviale pour consommer durablement, tout en renforçant le lien social. De plus, l’Amap MSA continue de promouvoir les bienfaits d’une alimentation de qualité et d’une agriculture respectueuse de l’environnement. Pour seulement 195 euros par trimestre (ce qui représente parfois un plein de course par semaine pour une famille !), les adhérents bénéficient de légumes plus savoureux que ceux achetés en supermarché et soutiennent un modèle agricole solidaire. “La qualité des légumes transforme véritablement la cuisine du quotidien !”, témoigne la présidente en poste depuis 2016.

Le petit + gourmand

L’Amap MSA enrichit également son offre grâce à Julia Ouallet, boulangère locale du micro-fournil “Du Pain sur la branche”. Tous les mercredis midi, sur commande, elle livre du pain et brioches au levain, complétant à merveille cette démarche de consommation écoresponsable. Comme Cristina (en photo à gauche), rejoignez dès maintenant l’aventure et devenez Amapien ou Amapienne !

Vous souhaitez vous engager dans cette démarche écologique et conviviale ? Rejoignez l’Amap MSA pour une durée minimum de trois mois, soit 13 mercredis. Les distributions ont lieu chaque semaine, en libre accès de 8h à 21h, dans l’abri de jardin de la présidente (adresse communiquée à l’adhésion). Contactez l’Amap MSA par mail à amapmsa@orange.fr ou par SMS au 06 24 77 19 40.

Aimer toujours et encore Mont-Saint-Aignan

Des services efficaces !

Nous avons eu fin novembre, ce qui est de plus en plus rare, un épisode neigeux court mais intense. Celui-ci était prévu par la météo. Commencé le jeudi 21 au matin, des messages d'alerte de la préfecture nous sont parvenus et les services techniques se sont mobilisés selon une procédure bien rodée. 23 agents étaient mobilisés dans la journée du jeudi, puis une équipe d'astreinte a pris le relais de 17h à 22h. Après seulement quelques heures de repos, ils ont repris leur tâche à 3h du matin et ce jusqu'à 8h, relayés ensuite par le retour de l'équipe de jour. Mont-Saint-Aignan possède près de 90 km de voirie et il est donc bien évident que tout ne peut se faire d'un claquement de doigts. Priorité est donnée aux grands axes structurants sur lesquels circulent les transports en commun, puis on descend au fur et à mesure dans le degré de priorité et d'urgence. Durant cet épisode climatique, les services sont restés opérationnels, les enfants accueillis dans crèches et écoles, avec une restauration scolaire effective. Il faut le signaler, car ça n'a pas été le cas, loin de là, dans toutes les communes.

Si le mois de novembre fait l'objet d'épisodes climatiques compliqués, il est toujours celui des feuilles mortes. Ce sont les mêmes équipes qui sont à pied d'œuvre. Chaque semaine, ce sont 40 m³ de feuilles qui sont ramassés notamment sur les voiries. Malheureusement, ces feuilles sont contaminées aux hydrocarbures et ne peuvent être utilisées pour faire du compost, elles sont détruites en déchetterie. Nous avons eu quelques remarques sur les pistes cyclables. Les feuilles y sont ramassées au moyen de souffleurs, les balayuses n'étant pas au format des pistes, la tâche y est donc compliquée. Au mois de janvier, de nouveaux matériels devraient être livrés, ils faciliteront grandement le travail des équipes.

Nous tenons à remercier les services techniques. Beaucoup d'entre vous l'ont fait également, cela vient récompenser les efforts fournis !

La majorité municipale

Agissons ensemble, Mont-Saint-Aignan

En ce dernier mois de l'année 2024, c'est l'heure du bilan sur les réalisations menées par l'actuelle Maire et son équipe. Hélas, comme chacun peut le constater, l'absence de dynamisme observé depuis le début du mandat ne s'est pas démenti et cette année encore, force est de constater que le bilan est décevant.

Parmi les grands projets structurants, nous avons tous attendu avec impatience la fin des travaux de rénovation de la piscine Eurocéane. Le projet initial, d'ampleur, coûteux mais nécessaire, car concernant également des éléments structurels a été revu à la baisse conduisant à une rénovation cosmétique, déjà insuffisante et qui doit être complétée par l'engagement de nouveaux travaux.

Sur les écoles, les tergiversations ont paralysé la mise en œuvre de la nécessaire réhabilitation de l'Ecole Camus. Après un premier projet mal ficelé, la décision a finalement été prise de rénover le bâtiment sans le détruire ni sacrifier le foncier disponible. Les hésitations repoussent la rénovation à des échéances encore lointaines. Au crédit néanmoins, la végétalisation des cours d'école portée avec détermination par l'adjointe Mme Tourillon.

Sans vouloir être exhaustif, il convient de citer le serpent de mer de la mandature à savoir la "requalification de la place Colbert". Ce projet bute sur l'absence totale de vision et de cohérence. Citons pêle-mêle les idées : le déplacement de la Mairie dans le bâtiment de l'Université, l'ouverture d'un passage au milieu du bâtiment Colbert pour rejoindre le centre Marc-Sangnier, le déplacement du parking. Toutes les options sont mises sur la table sans qu'aucun arbitrage définitif ne soit clairement arrêté, renvoyant la nécessaire rénovation de l'espace public à des échéances inconnues.

Il est temps d'envisager l'avenir de Mont-Saint-Aignan avec détermination dans un projet alternatif à élaborer.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Stéphane Holé, Carole Bizieau,
agissonsensemblemsa@gmail.com

Mont-Saint-Aignan en vert et avec tous

Les inondations en Espagne ont fait des centaines de morts et de disparus, nos pensées vont d'abord aux victimes et à leurs familles. Ce terrible bilan nous rappelle aussi la réalité du changement climatique, dont personne ne peut plus contester l'ampleur ni les causes. Les mesures pour réduire nos émissions de GES sont pourtant insuffisantes et les scientifiques considèrent que l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5°C pour éviter l'emballement est d'ores et déjà compromis. Il faut s'attendre partout à la multiplication et l'amplification des épisodes extrêmes.

Le pire serait de se résigner. Lutter contre l'évolution du climat est plus crucial que jamais, avec l'urgence absolue de rendre nos villes moins vulnérables à ses effets inévitables. La catastrophe de Valence a montré combien urbanisation à outrance et artificialisation aggravent le ruissellement et l'exposition des populations.

Le 4 juin 2022, une pluie intense sur la Vatine et St-André a transformé les rues en torrents, inondant les habitations et provoquant la mort d'une jeune femme, entraînée par le flot et noyée sous une voiture. Qu'a-t-on fait depuis à Mont-Saint-Aignan pour atténuer le ruissellement ?

L'immense parking de Carrefour n'a pas été désimperméabilisé ; l'été 2022 la Ville a totalement bitumé le parking de la maison du bridge ; elle a autorisé toujours plus de constructions et d'artificialisation, spécialement sur et en amont du coteau St-André. En l'état, un événement comme celui de 2022 aurait des conséquences encore plus désastreuses. Seule l'acquisition d'une petite parcelle dédiée à la renaturation rue de la Fraternité va dans le bon sens, c'est loin d'être à la hauteur du risque.

Qu'attend la Ville pour agir résolument ? Pour que les parkings existants soient débitumés ? Pour faire évoluer le PLUi en concertation avec la Métropole et interdire toute nouvelle artificialisation sur ce bassin versant si sensible ?

P. Magoarou, S. Nicq-Croizat, C. Leclerq, P. Conil
msa.envert.avec tous

Social-écologiste et républicain Mont-Saint-Aignan écologique et solidaire

Lors du Conseil municipal d'octobre dernier, notre attention a été attirée par un sujet important qui s'est invité de manière assez inattendue dans les débats. Celui de la sécurité avec un vote sur une décision modificative du budget portant, entre autres, sur 54 000 € de dépenses suite au déploiement de médiateurs arpentant le quartier pour tenter de pallier un temps ces difficultés à fort impact sur le cadre de vie, ainsi qu'un appel à une société de gardiennage pour certains bâtiments municipaux. Si nous ne remettons pas en cause la prise en considération (tardive) de ce sujet pourtant à maintes reprises évoqué ces dernières années, celle-ci n'est pas absente de critiques. En effet, et cela fait la transition avec nos critiques quant à la forme car cela s'est décidé sans la moindre concertation.

De cela, deux scénarios. Soit la situation était critique au point qu'il ait fallu agir en urgence pour apporter des réponses immédiates avant une discussion sur une stratégie pérenne. Mais dans ce cas, on ne fait pas appel à des médiateurs d'une part et d'autre part, cela serait en contradiction complète avec ce qui nous est répété depuis des mois.

Soit la situation n'était pas critique et alors, une discussion aurait pu s'engager à ce sujet. Par exemple via une commission générale dédiée, en amont de la prise de décision ou encore par un débat en Conseil municipal et non en aval, comme ce fut le cas.

Cela témoigne, hélas, d'une incapacité à réformer la gouvernance locale et ce sur un sujet aussi sensible et important pour nos concitoyens et avec une telle incidence sur notre cadre de vie. La réunion publique organisée par la majorité le 15 octobre dernier n'a pas été non plus de nature à nous rassurer sur la stratégie et les moyens dédiés. C'est d'autant plus dommage que nous alertons depuis des années déjà sur ce sujet et que nous n'avons jamais caché notre disponibilité pour participer à une réflexion collective transpartisanne.

Alexandre Riou & Claudie Maugé

À Mont-Saint-Aignan
Je soutiens
mes commerçants !



Mont
Saint
Aignan


LES ILIADES
 MAISON DE RETRAITE MEDICALISEE

**Au coeur de Mont-Saint-Aignan,
 une maison de retraite médicalisée
 - Accueil de jour - Unité protégée**

 24 Chemin de la Planquette
 76130 Mont-Saint-Aignan

 02.35.76.12.12

 les.iliadessecretariat@wanadoo.fr





www.les.iliades.fr

Un lieu pour la vie... Un lieu d'envie...

NURDIN 

**PLOMBERIE - INSTALLATION SALLE DE BAIN
 CHAUFFAGE - ENTRETIEN - DEPANNAGE
 ADOUCISSEUR - VENTE ELECTROMENAGER**

À votre service depuis 1967

228, ROUTE DE Maromme - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN
02 35 71 34 15
 nurdin.service@nurdin.fr











OPTIQUE DES COQUETS
 76130 MONT-SAINT-AIGNAN
 02 35 70 34 25

Valéry Lefèvre
 Opticien indépendant,
 vous accueille
 et met sa compétence
 à votre service

Ouvert du mardi au samedi
 de 9h à 12h et de 14h à 19h

*Confiez votre vue
 à votre opticien*



STOP

AUX DÉPÔTS
SAUVAGES

**Avant de jeter vos encombrants,
 contactez ma métropole au 0800 021 021**

